

Bridge Club Montois
Assemblée Générale du 22 septembre 2026

Présentation du rapport financier (cf. copie jointe)

Au 30 juin 2025, les avoirs du club s'élevaient à 12323,43€.

A cette date, il restait des charges à payer pour un montant de 491.80€, une subvention de 100€ à recevoir de la FFB pour l'accompagnement des débutants et les postes créditeurs et débiteurs divers pour 60€ chacun.

Du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026, des recettes ont été enregistrées pour un total de 23359,11€ et les dépenses se sont élevées à 21988.35€. Il en résulte un excédent de 1370,70€.

Au 30 juin 2026, les avoirs du club s'élevaient à 13686,46€ (compte courant 2522,59€ + livret A 11145.87€).

L'usage veut que le résultat de l'opération suivante :

Avoirs de l'année N-1	12323,43€
+ Recettes de l'année N	+ 23359,11€
- Dépenses de l'année N	- <u>21988,35€</u>
	13694,19€

Soit égal au montant des avoirs de l'année N+1 13686,46€

Il n'en est rien car nous avons un écart négatif de 7,73€ compensé par un écart positif de 7.73€ l'année précédente.

Le budget réalisé (cf copie jointe)

C'est le reflet de tout ce qui s'est passé pendant l'année, nous allons nous concentrer sur les points essentiels.

Au niveau des recettes :

- ✓ Poste licences à +36% par rapport au montant budgété
- ✓ Poste tournoi à -11% et parties libres à -19% par rapport au budget ce qui ne signifie pas baisse de la fréquentation selon les statistiques
- ✓ Poste cours à +36% par rapport au budget : prévisions raisonnables
- ✓ Poste participations aux festivités très inférieur (1223€) par rapport au montant budgété (2900€) du fait en partie de l'absence de repas après l'AG 2025, d'un nombre de repas festifs moindre et peut-être des apéritifs plus simples.

Au niveau des dépenses :

- ✓ Poste licences + 36% par rapport au montant budgété
- ✓ Poste points expert à l'image du poste tournoi (-11%) par rapport au montant budgété
- ✓ Une économie de 2473€ sur les cartes lots ce qui a permis de proposer le repas de Noël gratuit pour tout ceux qui voulaient venir et de réduire la participation au repas de fin d'année à 10€.
- ✓ Des frais de fonctionnement et des dépenses de fêtes et réceptions maîtrisés.

Mon tableau de suivi des recettes et dépenses mensuelles m'a permis de disposer d'un tableau de bord pour pouvoir suivre l'évolution et répondre aux questions lors des points budgétaires : à améliorer encore pour faciliter les travaux à la clôture de l'exercice comptable.

Le travail a été fait et la situation financière est saine, raison pour laquelle je vous propose d'approuver les comptes de l'exercice 2025 - 2026 et de me donner quitus de la gestion.

Budget prévisionnel 2026 – 2027 (cf copie jointe)

Le budget a été préparé sur la base :

- du montant actuel de cotisation pour les membres 32€
- du montant actuel de cotisation pour les sympathisants 25€
- du montant inchangé de la licence 63€
- du tarif des tickets de tournois de régularité 35€
- du tarif des tickets de parties libres 15€
- du tarif des tickets de bar 10€

Compte tenu de l'excédent budgétaire constaté, nous vous proposons de maintenir ces tarifs.

Ce qui évolue dans le budget prévisionnel :

- ✓ Poste déplacements pour identifier le montant des frais liés au transfert de matériel (tournoi annuel) ou pour assister aux réunions du Comité de l'Adour (4 par an)
- ✓ Poste Engagements de compétitions pour encourager la constitution de jeunes équipes pour les challenges par 4
- ✓ Poste Bridge Gascogne pour l'organisation de la journée de formation
- ✓ Poste Récompenses pour récompenser les équipes qui ont mis le club à l'honneur.